

[Traduction]

Il y a pourtant un aspect que je déplore; il s'agit de la résolution adoptée hier au Sénat en vertu de laquelle il tiendra des audiences distinctes. Il est fort regrettable que le Sénat souhaite faire cavalier seul alors qu'un comité mixte tiendra des audiences.

Les députés de la Chambre sont élus par la population du Canada. En tant que néo-démocrate, je crois que le Sénat est la Chambre du favoritisme et des nominations politiques et j'ai même de la difficulté à accepter l'idée d'un comité mixte. Comme je l'ai dit en français, l'expérience m'a enseigné que les comités mixtes ont déjà donné de bons résultats. Toutefois, j'accepte difficilement qu'au Sénat un groupe d'hommes politiques nommés et non élus prétende parler au nom du Canada lorsque vient le moment d'élaborer la constitution.

De plus, il s'agit fondamentalement d'un débat dénué d'esprit de parti, et je dois dire que je n'apprécie pas la façon dont ils défient le très honorable chef de l'opposition. Ce dernier a adopté une position énergique et courageuse au nom de son parti, mais il se fait maintenant tirer dans les pattes par des membres de l'autre endroit qui ont été nommés par Pierre Trudeau, qui a une vision différente de notre pays. Ils se proposent de tenir simultanément leurs propres audiences, de convoquer leurs propres témoins et de tâcher de présenter leur propre point de vue, ce qui pourrait se traduire par une impasse pour le Parlement lui-même.

L'autre endroit est vraiment une Chambre de favoritisme, et si jamais on cherchait une raison pour abolir le Sénat tel qu'il existe maintenant, elle est toute trouvée. Il faudrait ou bien abolir ou bien réformer le Sénat. Il n'y a pas de place au XX^e siècle pour une Chambre qui n'est pas élue et qui possède un pouvoir législatif. L'initiative prise hier par le Sénat constitue un autre exemple de cet abus de pouvoir. Les sénateurs qui forment la majorité libérale servent un autre maître, Pierre Elliott Trudeau, qui a nommé la plupart d'entre eux au Sénat. Ces mêmes sénateurs au service de Pierre Trudeau cherchent maintenant à tirer dans les pattes du chef actuel du parti libéral, le chef de l'opposition.

Je suppose qu'ils vont également tenter d'avoir accès au canal parlementaire afin de faire téléviser leurs audiences. Tous les députés à la Chambre s'accordent sans doute pour dire que le canal parlementaire devrait être réservé aux parlementaires élus de sorte que nos audiences puissent être télévisées et que les Canadiens puissent voir qui vient parler de la constitution à leurs représentants élus. Il ne devrait pas servir aux sénateurs nommés par le Canada d'hier.

J'ai parlé du nouveau et de l'ancien Canada. L'ancien Canada était représenté par Pierre Elliott Trudeau qui personnifiait le centralisme rigide et l'esprit de confrontation partout au pays. A titre de député de la Saskatchewan, je connais bien le sentiment d'aliénation qu'un tel esprit a suscité en Saskatchewan. Ce n'est pas le genre de Canada dont je veux, ni celui dont veulent les partis politiques représentés aujourd'hui à la Chambre.

Accord constitutionnel

Nous avons ce nouveau Canada fondé sur le fédéralisme coopératif dont Tommy Douglas, Robert Cliche, Lester Pearson et Bob Stanfield nous ont parlé pendant des années. Le premier ministre, le chef de l'opposition et le chef de mon parti, le député d'Oshawa (M. Broadbent) se font maintenant les promoteurs de ce fédéralisme coopératif. C'est ce dont j'ai toujours rêvé pour le Canada. La vision du Canada de Pierre Elliott Trudeau est dépassée et c'est pourquoi je m'inquiète des audiences que tiendront les sénateurs.

J'imagine un Canada doté d'un gouvernement central fort, qui est capable d'uniformiser les conditions de vie de tous les citoyens, de toutes les régions et de toutes les provinces. Cependant, ma vision de ce pays englobe aussi l'égalité entre les provinces. Les gouvernements provinciaux doivent être forts et détenir les pouvoirs nécessaires pour affirmer leurs caractéristiques propres par voie législative ou autrement.

Il nous faut reconnaître la diversité du pays et faire preuve de souplesse pour que des programmes mis en oeuvre dans la ville de Kamsack ou le village de Buchanan soient différents de programmes mis en oeuvre à Terre-Neuve, à Montréal ou à Vancouver. J'imagine également un gouvernement central capable d'adopter de grands objectifs nationaux et de mettre sur pied les programmes si importants pour fournir les services d'un bout à l'autre du pays.

[Français]

Aussi au Canada, je crois en la perception d'avoir une société distincte au Québec parce que le Québec est différent, le Québec a besoin d'un statut différent. C'est la réalité du Canada. Mon Dieu, madame la Présidente, c'est Lester Pearson qui a commencé dans cette direction avec le Régime de pensions du Canada et la Régie des rentes du Québec. C'est M. Pearson qui a commencé dans cette direction, dans sa croyance au fédéralisme coopératif. C'était aussi la direction de MM. Tommy Douglas, Bob Stanfield et de l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) et c'est maintenant la direction des trois partis politiques ici à la Chambre. C'est la réalité du Canada. Le Québec est différent et pour avoir l'unité dans ce pays, nous devons avoir la connaissance de cette réalité dans la Constitution canadienne.

Venant de la Saskatchewan, venant de l'Ouest du Canada, je suis fier des premiers ministres provinciaux pour la reconnaissance de cette réalité canadienne. Je suis convaincu que presque tous les députés ici à la Chambre sont d'accord avec moi sur ce point de vue.

[Traduction]

Ma perception du Canada englobe également les autochtones en tant que peuple distinct à qui il faut offrir une meilleure protection constitutionnelle. J'espère que les audiences nous permettront de faire appel à l'opinion publique et de convaincre les Assemblées législatives, surtout celles de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, d'inclure dans l'Accord la reconnaissance du droit des autochtones à l'autonomie politique. Cela avait été accepté en principe, certainement par le Parlement fédéral et par six autres Assemblées législatives ainsi que, j'en suis certain, par l'Assemblée nationale de la province du Québec.